

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — " 6 " 11 " 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Layton.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RECLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

REVUE RÉTROSPECTIVE

Napoléon III et la République

(Extrait d'un livre publié en 1832).

Mes principes sont entièrement RÉPUBLICAINS.

Lettre au Gouvernement provisoire de 1848.

« Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire ET LES ASSURER DE MON DÉVOUEMENT A LA CAUSE QU'ILS REPRÉSENTENT COMME DE MA SYMPATHIE POUR LEURS PERSONNES. »

Autre lettre.

11 mai 1848.

« ... Rallions-nous autour de l'autel de la Patrie, SOUS LE DRAPEAU DE LA RÉPUBLIQUE. »

Lettre aux représentants.

26 septembre 1848.

« Après trente-trois années de proscription et d'exil, je retrouve enfin ma patrie et tous mes droits de citoyen. »

« LA RÉPUBLIQUE M'A FAIT CE BONHEUR, QUE LA RÉPUBLIQUE REÇOIVE MON SERMENT DE RECONNAISSANCE. »

Discours du 20 décembre 1848.

Louis Napoléon est élu président.

« Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter, commandent ma conduite future. MON DEVOIR EST TRACÉ : JE LE REMPLIRAI EN HOMME D'HONNEUR. »

« JE VERRAI DES ENNEMIS DE LA PATRIE DANS TOUS CEUX QUI TENTERAIENT DE CHANGER PAR DES VOIES ILLÉGALES, CE QUE LA FRANCE ENTIÈRE A ÉTABLI. »

22 août 1850.

Discours à Strasbourg.

« ... J'ai respecté et je respecterai la souveraineté du peuple, MEME DANS CE QUE SON EXPRESSION PEUT AVOIR DE FAUX ET D'HOSTILE... »

« Si j'en ai agi ainsi, c'est que le titre que j'ambitionne le plus est celui d'HONNÊTE HOMME. »

24 janvier 1851.

Message à l'Assemblée.

« L'union des deux pouvoirs est indispensable au repos du pays... »

« Pénétré de ce sentiment, JE RESPECTERAI TOUJOURS LES DROITS DE L'ASSEMBLÉE. »

Cahors, 23 Août.

L'ouverture des conseils généraux a eu lieu, lundi dernier, dans tous les chefs-lieux de département comme à Cahors.

D'après une note officieuse de l'Agence Havas, cette ouverture a donné lieu à quelques incidents, peu nombreux, sans toutefois provoquer le moindre désordre au-dehors.

La plupart des conseils ont maintenu ou réélu leur bureau, tel qu'il avait été constitué l'année dernière. Les modifications apportées à leur constitution sont très-peu nombreuses.

Les conseils généraux dans lesquels la majorité est à droite, sauf deux ou trois, n'ont

pas procédé à la réélection de leur bureau. L'Agence Havas ne nous fait pas connaître ces deux ou trois conseils, où la composition du bureau a été modifiée.

Dans le Tarn, le parti ministériel a été dépossédé des sièges du bureau.

A Foix, par suite de l'absence concertée de la droite, le conseil n'étant pas en nombre n'a pu délibérer. Le préfet a prononcé la clôture de la session. Les membres de la gauche ont protesté et sont restés à leur banc jusqu'à six heures du soir.

L'Agence Havas dit que, le lendemain, les portes du conseil n'ont dû être ouvertes que si les conseillers se présentaient en nombre suffisant pour qu'il pût être procédé à une délibération valable; sinon, le préfet maintiendrait la clôture de la session.

Un fait analogue s'est produit à Agen, où par suite de l'absence des membres de la gauche cette fois on n'a pu installer un président. L'Agence Havas dit que, si le conseil continuait à n'être pas en nombre, le préfet prononcerait la clôture définitive de la session.

Enfin dans la Côte-d'Or, à la suite du discours prononcé par le président du conseil général, M. le sénateur Magnin, le préfet s'est retiré de la salle des séances du conseil. Il ne paraîtra pas aux séances ultérieures.

Le conseil général de Loir-et-Cher a réélu président M. Bozerian, sénateur de la gauche; il a nommé vice-présidents : MM. Dufay, député sortant, l'un des 363, et Deniau; il a choisi pour secrétaires MM. Lory et Jullien.

Tous ces membres sont républicains : le bureau diffère de celui de l'année dernière en ce que les deux vice-présidents, MM. Dufay et Deniau remplacent MM. Boussion et Martinet, élus l'année dernière, qui n'étaient pas républicains.

La nouvelle suivante, donnée par l'Indépendance Belge, est confirmée formellement par la France :

Décidément, et je vous l'écris en toute certitude, Chislehurst a donné tort au vice-empereur, et conséquemment raison à son antagoniste du Gers. L'intervention de M. Garnier de Cassagnac père n'a certes pas été étrangère au jugement prononcé. M. Cassagnac père a attendu que M. Rouher eût quitté Chislehurst pour y faire une excursion. Il est revenu porteur d'un *satisfecit* en bonne forme à l'adresse de son fils.

La disgrâce dans laquelle M. Rouher est tombé ne s'arrêterait pas au blâme qui lui a été infligé à l'occasion de sa querelle avec M. Paul de Cassagnac. On annonce, en effet, qu'il est sérieusement question à Chislehurst de lui enlever la direction des affaires du parti, pour la donner, à qui ? à M. de Lavalette.

Il faut encore attendre, pour ajouter une foi entière à cette politique de haute fantaisie qui est faite pour inspirer une aimable gaieté. On délibère à Chislehurst si l'on mettra la France à la Sauce-Rouher, à la Sauce-Cassagnac, ou à la Sauce-Lavalette. Il n'y a qu'une difficulté à cela, c'est de pouvoir tenir la France entre les mains.

Le général Berthaut

Une Note du *Moniteur universel* a attri-

bué au général Ducrot l'inspiration des articles récents du *Figaro*, articles qui ont provoqué une légitime indignation. Il s'agissait d'abord de chasser du ministère M. le duc de Broglie, afin de permettre à M. de Fourtou de faire un coup d'Etat. Ce n'était pas assez : on a cru que la présence au département de la guerre d'un homme dégagé de tout esprit de parti était encore un embarras à écarter, et M. le général Berthaut a été signalé à la colère des honnêtes gens. Le *Figaro* de lundi dernier met en cause le général Ducrot, et nous voulons bien croire que ce général, dont la parole confuse et déclamatoire va souvent, on le sait, au delà de ses déterminations effectives, ne veut pas accepter par surcroît la responsabilité des articles à sensation de M. Saint-Genest. Il suffit, écrit d'ailleurs ce dernier, qu'un général ait parlé avec confiance devant nous, pour que nous nous considérions comme engagés d'honneur à ne jamais publier ses paroles. En conséquence, si l'esprit était de M. le général Ducrot, les paroles n'étaient que de M. Saint-Genest.

Le *Figaro* continue ses injurieuses attaques contre le ministre de la guerre. « Ce qui fait, écrit-il, que nous avons rompu le silence à propos du général Berthaut, c'est que, bien loin de rencontrer à son sujet une opinion personnelle, nous avons rencontré une opinion universelle. Pour d'autres ministres il y avait des jugements divers, cette fois, il y a unanimité. En cette triste affaire, le *Moniteur* n'aura réussi qu'à une chose, c'est à rendre plus éclatant encore ce qui existe depuis si longtemps, ce que j'affirmais, c'est-à-dire l'enthousiasme, non seulement des libéraux et des démocrates, mais des démagogues et des commueux pour le général Berthaut. »

Qu'est-ce que le général Berthaut ? Il a été nommé ministre de la guerre par M. le maréchal de Mac-Mahon; il a eu d'abord quelque peine à se tirer des difficultés politiques qui se sont produites au moment de son arrivée au pouvoir; les républicains se sont demandés à qui ils avaient à faire. Le maréchal a soutenu son ministre et a témoigné le désir ardent et très justifié de maintenir le département de la guerre en dehors des compétitions politiques. On a vu bientôt, en effet, que M. le général Berthaut pouvait être accepté comme l'homme de la situation. Administrateur intelligent, actif, extrêmement laborieux, il s'est consacré à sa tâche sans que rien pût le détourner de ce qu'elle avait de spécial. Dès lors, il a été accepté par tout le parti républicain, d'abord avec une sorte de résignation, bientôt avec une confiance que sa conduite et son caractère réservés ont pleinement justifiée. Quels sont aujourd'hui les adversaires du général Berthaut ? Les journaux de l'Elysée; et leurs attaques ont été si vives, si ardentes, si injurieuses, que tous les journaux républicains ont dû prendre la défense de l'honorable général. Que se passe-t-il donc ? On nous a donné M. Berthaut pour ministre sous prétexte qu'il n'était pas et ne devait pas être un homme de parti. On demande aujourd'hui son renversement parce qu'il n'est pas un homme de faction. Quel changement s'est-il produit, sinon dans le gouvernement, au moins dans la presse qui le représente, et qui, par conséquent, a pouvoir pour le compromettre ? Que le *Fi-*

garo se fasse une fois de plus l'organe des rancunes subalternes et des mécontentements de bas étage, nous n'en sommes pas surpris. Nous avons eu tort peut-être d'accorder d'abord trop d'importance à des articles venus de cette source; mais ce qui est indigne, c'est que le ministère leur en accorde si peu, et qu'il livre aux caprices indisciplinés de la presse officieuse la dignité de ses membres, l'honneur et l'honnêteté de l'armée dans la personne de son chef hiérarchique et le respect qu'il devrait assurer aux lois. (*Journal des Débats.*)

ORIENT

La crise d'Orient subit en ce moment un temps d'arrêt dont il convient de profiter pour se rendre un compte exact de la situation sous son double aspect.

Au point de vue militaire, le prestige des armes russes a été profondément atteint par les récentes victoires des Turcs. La bataille de Plewna a dissipé bien des illusions, trompé tous les calculs. Les adversaires ont pris de nouvelles positions dans lesquelles chacun d'eux annonce qu'il est inexpugnable. Les armées ottomanes sont devenues trop fortes pour que les Russes puissent réaliser désormais les espérances dont ils s'étaient flattés au début. De toutes façons, une seconde campagne paraît devoir être nécessaire au printemps prochain, si la voix de la raison et les efforts de la diplomatie n'arrêtent pas d'ici là une lutte qui a déjà coûté tant de sang, provoqué tant d'excès, causé tant de ravages et qui épuise de plus en plus les ressources de deux grands empires.

Or, de puissantes considérations militeront de tous côtés en faveur du rétablissement de la paix, pendant les longs mois où les belligérants se verront forcément réduits au repos. La Russie aura à se demander si les avantages politiques qu'il lui serait permis de retirer de la guerre, même heureuse pour elle, compenseraient les énormes sacrifices qu'elle serait encore obligée de faire. Elle a pris avec l'Europe des engagements qu'elle ne peut éluder sous peine de faire naître des complications qui tourneraient contre elle. Le czar a solennellement répudié tout projet de conquête. Il s'est proposé seulement de forcer la Turquie à établir dans les provinces chrétiennes un nouvel ordre de choses conforme aux vœux des puissances, tels qu'ils ont été formulés à la conférence de Constantinople.

La question du libre passage des détroits pourrait seule être ajoutée à ce programme; mais c'est là encore une question essentiellement européenne.

L'intérêt de la Russie serait donc de se prêter à un arrangement qui lui épargnerait un effort considérable, hors de toute proportion avec les résultats à atteindre. Une puissance, moins directement en cause dans les affaires d'Orient que l'Autriche et l'Angleterre, et en meilleure position que la France et l'Italie pour être écoutée, une puissance amie de la Russie peut seule rendre à celle-ci, aussi bien qu'à l'Europe, le service d'une médiation acceptable. Cette puissance, c'est l'Allemagne. Les sympathies bien connues du souverain et du gouvernement de l'Allemagne envers le czar et le

peuple russe, indiquent naturellement à qui doit appartenir le rôle d'arbitre et de conciliateur.

Aussi, la diplomatie européenne, d'accord avec le sentiment général, prévoit-elle qu'elle reprendra bientôt son rôle actif et aura à renouer le fil des négociations si malheureusement interrompues par l'entrée en campagne des armées russes. L'opinion publique en Europe compte sur elle pour empêcher la continuation d'une guerre que la raison condamne en même temps que l'humanité la réprouve.

Le *Daily Telegraph* publie la dépêche suivante :

Kars, 21 août.

Les Russes se sont avancés hier en force de Gudiklar contre la droite des positions de Moukhtar-Pacha, probablement dans l'intention d'envahir de nouveau la Turquie d'Asie.

Trois divisions d'infanterie russes, appuyées par 36 pièces de canon, ont engagé le combat à sept heures du matin, en attaquant les retranchements turcs de Malkhirdji. Renforcé par une autre division, Moukhtar-Pacha s'est efforcé d'attaquer les Russes, mais ces derniers se sont retirés au bout de quelque temps.

Une autre division russe s'est avancée sur l'extrême gauche des Turcs, et Moukhtar a ordonné alors de renforcer le centre, qui est allé appuyer Hussein-Pacha. Deux divisions, commandées par Mustapha-Tevfik et faisant partie du corps de Rechid-Pacha, ont été détachées pour appuyer la division de Haddig-Pacha sur les hauteurs, tandis que la brigade de Chevkot-Pacha faisait un détour pour opérer sur les derrières des Russes.

Les Turcs qui étaient restés dans les retranchements ont ouvert un feu très-vif sur les troupes russes qui s'approchaient. A onze heures, la bataille était engagée sur toute la ligne, à l'exception du centre.

Vers midi, la gauche des Russes a cessé de tirer, et la gauche des Turcs s'est avancée contre la droite ennemie, tandis que le fils de Schamyl menaçait le flanc extrême des Russes à la tête des Circassiens.

Les Turcs ont repoussé l'ennemi du pied de la colline et l'ont poursuivi à travers la vallée. A deux heures, la droite des Turcs a opéré un mouvement en avant, et, comme elle ne rencontrait aucune résistance, la gauche a continué d'avancer.

La canonnade, qu'on entend encore au loin sur l'extrême gauche, prouve que Chevkot-Pacha avait réussi à atteindre les derrières de l'ennemi, que toute la ligne turque a poussé devant elle, tandis que les Circassiens faisaient des charges continuelles.

Les Russes se sont retirés rapidement, mais en bon ordre. A six heures, le combat était terminé, et les Turcs occupaient le champ de bataille, où les Russes ont laissé environ 1,000 morts.

Le chiffre relativement minime des pertes essuyées par les Russes provient de la prudence excessive de leur commandant en chef qui s'est efforcé de mettre ses troupes à couvert.

INFORMATIONS

On annonce de Lyon, que M. Ordinaire va intenter un procès au *Figaro*, pour avoir reproduit sa brochure sans autorisation.

La *Patrie* croit savoir que les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux, n'auront lieu qu'au commencement de novembre prochain.

Le maréchal de Mac-Mahon est rentré à Paris le 21, à sept heures et a présidé le Conseil des ministres, auquel assistait M. le duc Decazes, revenu de son voyage dans la Gironde.

Dans ce Conseil, on s'est occupé du voyage du Maréchal et tout particulièrement de l'attitude de M. Bertaold, sénateur et maire de Caen et du discours qu'il a adressé au président de la République.

La *Liberté* croit savoir que le général Ducrot serait en instance auprès du ministre de la guerre pour obtenir l'autorisation de poursuivre en diffamation les journaux qui, comme le *Moniteur universel*, l'ont accusé d'avoir inspiré les articles dirigés par le *Figaro*, contre le président du Conseil et le ministre de la guerre.

La *Liberté* prétend que le décret de convocation des électeurs ne serait publié qu'à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre, ce qui reporterait les élections, dans ce dernier cas, au-delà du 14 octobre. Mais, ou je me trompe fort, ou la *Liberté* est dans l'erreur, car dans toutes les polémiques qui ont eu lieu sur la question de la convocation des électeurs, il n'a jamais été mis en doute par personne que le décret de convocation devait être publié dans les trois mois suivant la dissolution de la Chambre, c'est-à-dire dans le cas actuel, le 25 septembre, au plus tard, puisque le décret de dissolution est du 25 juin.

Le *Moniteur* persiste à croire que l'article de M. de Sait-Genest, contre le général Berthaut, ministre de la guerre, a été inspiré par le général Ducrot, et il déclare qu'il le maintiendra jusqu'à ce que le contraire soit établi par une rectification formelle du général Ducrot lui-même.

Les nouveaux radicaux

Le fantôme du radicalisme est bien plus ridicule que ne l'étaient le spectre rouge de 1869 et le péril social de 1875. A ces deux époques On dénonçait au moins comme menaçantes certaines innovations et revendications qui étaient patronnées par des esprits aventureux. Aujourd'hui les ministres taxent de radicalisme tous ceux qui ne souscrivent pas à leur politique, quelles que soient leurs traditions et leurs doctrines. Le radicalisme se trouve ainsi représenté par M. Thiers, M. Jules Simon, M. Léon Say, M. Dufaure, M. Béranger, M. Laboulaye, M. Léon Renault, M. Féray d'Essonnes. Comment a-t-on compté faire de ces noms respectés un épouvantail ? Et comment, au contraire, serait-on surpris que le pays appelé à choisir entre deux politiques, aille du côté où l'union intime de ses citoyens les plus considérables lui offre les garanties d'habileté, d'expérience, de sagesse dont il sent le besoin ?

Le gouvernement n'a pas seulement perdu son procès devant la France républicaine, il a mérité de le perdre devant les anciens monarchistes libéraux, que la forme de nos institutions séduit peu, mais qui ont le respect des principes parlementaires et l'horreur du despotisme sous toutes ses formes. De temps en temps, la presse, à défaut de la tribune muette, nous apporte des doléances qui doivent être pour les ministres un cuisant enseignement. Le *Constitutionnel* multiplie les objurgations ; le *Courrier de la Gironde* s'indigne qu'on ose demander aux orléanistes proscrits et dépouillés par l'Empire de contracter alliance avec les conspirateurs bonapartistes. Combien de feuilles royalistes, dont l'amertume et les désenchantements ne se dissimulent plus ?

On aura beau faire crier : *Vive le maréchal !* et bourrer de calomnies le *Bulletin des Communes*. Radicalisme d'une part, déception de l'autre : la désaffection, ou pour parler franc, la réprobation est générale, le mal est sans remède.

(ECHO UNIVERSEL).

CHRONIQUE LOCALE

On sait que le renouvellement du traité de commerce entre l'Espagne a donné lieu à des difficultés nombreuses, notamment en ce qui regarde les Vins. Les négociations avaient été rompues, à cause des exigences du gouvernement Espagnol. Depuis quelques semaines, la diplomatie est revenue à l'œuvre, et le traité sera renouvelé sur les bases d'une entière réciprocité. Nos lecteurs n'ont pas oublié que

cette réciprocité a été réclamée comme une solution indispensable, par M. Pagès Duport dans le travail qu'il a adressé, le 1^{er} juin dernier, à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce. Nos lecteurs n'ont pas oublié davantage la réponse favorable qui lui fût faite par le Ministre et que nous avons publiée. Les prétentions premières du gouvernement de Madrid consistaient à faire payer aux vins français entrant en Espagne des droits supérieurs aux vins espagnols entrant en France.

M. de Gozon a présenté au Conseil général la motion suivante :

Un orage épouvantable s'est abattu jeudi soir sur les cantons de Gourdon et de Payrac ; des toitures de maisons ont été enlevées ou se sont effondrées sous le crépitement de la grêle. C'est vous dire que les récoltes pendantes, maïs, tabacs, vignes sont littéralement détruites.

Je viens donc au nom de ces communes, tant du canton de Gourdon que de Payrac, vous supplier d'émettre, dans votre première séance, un vote d'urgence afin que le gouvernement soit mis en même de venir soulager ces infortunes, soit en diminuant les impôts, soit en distribuant des secours en argent.

MM. de Verninac et le baron Dufour ont appuyé cette motion.

Par décret du Maréchal Président de la République, en date du 19 août 1877, M. le lieutenant de vaisseau Pouglin de la Maisonneuve est promu au grade de capitaine de frégate.

Les examens du baccalauréat sont commencés depuis mardi.

Quatre élèves du Lycée de Cahors viennent de subir avec succès leurs épreuves du baccalauréat ès-sciences complet.

Ce sont les jeunes Caudezaignes (assez-bien), — Couture, — Mole, — Souques.

Les réservistes, au nombre d'environ cinq cents, incorporés pour la période de vingt jours dans le 7^e de ligne, en garnison à Cahors, ont commencé leurs exercices sur les allées Fénélon.

La *Correspondance universelle* croit pouvoir rassurer les réservistes qui, n'ayant que le produit de leur travail quotidien pour vivre, laissent, pendant leur absence, sans ressources ou à peu près, une épouse et des enfants.

Une circulaire ministérielle, dit-elle, paraîtra dans quelques jours, qui leur indiquera les formalités à remplir pour assurer, pendant leur absence, une indemnité de 1 franc à la femme et de 50 centimes à chacun des enfants.

Le voyage du maréchal-président de la République à Bordeaux est, paraît-il, définitivement résolu.

Le 7 septembre, arrivée à Montendre (Charente-Inférieure), où manœuvrera la 35^e division d'infanterie (général Archinard), avec les réservistes de la région. Revue.

Dîner et coucher au château de la Grave, chez le ministre des affaires étrangères, M. le duc Decazes.

Le 8 au matin, visite du pont de Cubzac, à la suite de laquelle le maréchal s'embarquera sur un navire de l'Etat qui le conduira aux Docks de Bordeaux. La réception aux Docks sera faite par les membres de la chambre de commerce qui renseigneront leur hôte sur l'état des travaux, et qui, le soir, lui offriront un dîner de 80 couverts dans la salle de la Bourse. Le Maréchal-Président couchera à Bordeaux, et quittera notre ville le 9, au matin.

Le Ministère des finances adresse l'avis suivant aux porteurs de bons du Trésor 2.10, 3.10 et 5.10 : Remboursement au 1^{er} septembre 1877 aux termes d'une décision ministérielle du 29 mai 1877 et conformément aux avis portés à la connaissance du public par voie d'affiches et d'insertions au *Journal officiel* du 30 mai et jours suivants, les bons du Trésor 2.10, 3.10, et 5.10 créés en vertu de la loi du 21 juillet 1870 sont remboursables le 1^{er} septembre 1877. On rappelle qu'à partir de cet époque, les bons dont il s'agit cessent de porter intérêt. Les remboursements seront effectués : à Paris à la caisse centrale du Trésor.

Dans les départements : A la caisse des Trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

M. le sénateur Krantz, commissaire général de l'exposition universelle, vient d'adresser à M. le président du comité du Lot la lettre suivante :

« Paris, le 13 août 1877.

» Monsieur le président,

» Un grand nombre de comités départementaux m'ont témoigné le désir de recevoir officiellement communication de la liste des exposants de leur département définitivement admis à faire figurer leurs produits à l'exposition de 1878. Pour satisfaire à ce devoir légitime, j'avais décidé, dans le principe, qu'une telle liste serait dressée pour chaque département et transmise aussitôt au comité intéressé. Mais les demandes d'admission se trouvant réparties, sans distinction d'origine entre 90 classes, dont les comités n'ont pu terminer simultanément leurs travaux, il eût fallu, pour obtenir des listes départementales complètes, en rejeter la rédaction à une époque encore éloignée. Dans ces conditions, j'ai pensé que le meilleur moyen de porter à votre connaissance les admissions qui vous préoccupent consistait à faire dresser en double les notifications d'admission et à adresser un exemplaire de chacune de ces notifications au président du comité du département, en même temps qu'à l'intéressé lui-même.

» Vous allez donc prochainement recevoir, monsieur le président, les doubles de toutes les notifications d'admission envoyées jusqu'à ce jour dans votre circonscription ; vous serez, en outre, à l'avenir, tenu exactement au courant des décisions de ceux des comités d'admission qui n'ont point encore prononcé leur jugement. J'espère que cette mesure donnera pleine satisfaction au vœu exprimé par votre comité, en lui permettant de se rendre compte de la suite définitive qu'aura obtenue chacune des demandes formulées par les producteurs de son ressort.

» Recevez, etc., »

Nous recevons de Puy-l'Evêque, l'article suivant :

Puy-l'Evêque le 19 août 1877.

84 candidats présentés à divers examens pour diverses administrations et 78 admis, tel est pour l'année 1877, le bilan des succès, du pensionnat primaire de Puy-l'Evêque, dirigé par les Frères des écoles chrétiennes.

Cette école née en quelque sorte adulte puisque dès sa première année elle compte 200 élèves dont 50 pensionnaires, qui a eu cette année, la quatrième depuis son érection en pensionnat, plus de 260 élèves et plus de 120 pensionnaires, obtient toujours par ses succès, par le dévouement intelligent de ses maîtres, par les qualités éminentes de l'inépuisable frère Idilonien, qui la dirige, l'estime, la sympathie et la confiance.

On le lui a bien prouvé jeudi, 16 août, à l'occasion de la distribution des prix. M. André, inspecteur honoraire d'Académie, présidait cette solennité. M. le maire et M. l'adjoint, l'ancien maire et l'ancien adjoint, les membres du conseil municipal, M. le conseiller général, M. le juge de paix, M. le curé de Puy-l'Evêque avec un grand nombre de prêtres du canton et de plusieurs cantons voisins, une assemblée nombreuse qui semblait réunir l'élite de l'intelligence et de l'élégance, rendaient aux maîtres et aux élèves un magnifique témoignage de satisfaction pour le passé et d'encouragement pour l'avenir.

Tout le monde avait remarqué l'étonnante on pourrait dire l'inépuisable exposition de divers dessins. Un mot fera connaître l'impression de la multitude et surtout des connaisseurs : qui croirait, disait-on, que des enfants fussent capables de tels travaux ? Voilà, disaient les autres, comment sous une direction habile et sûre qui ne tâtonne pas, on peut aller vite et loin en peu de temps.

Cette première visite avait encore mieux prédisposé, s'il est possible, l'intérêt et la bienveillance de tous pour la solennité de la distribution.

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 22 août.

CÉRÉALES ET FARINES. — L'administration des douanes vient de publier les documents statistiques du commerce extérieur de la France pendant les sept premiers mois de l'année. En ce qui concerne les céréales, voici nos exportations et importations pendant le mois de juillet en quintaux métriques :

	Importations.	Exportations.
Blés	243,703	103,556.
Seigles	1,069	68,482.
Farines de blé	12,503	174,560.
Mais	104,803	15,631.
Orge	25,457	26,408.
Avoine	3,150	15,355.
Pommes de terre	3,150	150,464.
Légumes secs	39,837	13,283.

Les renseignements sur le résultat des récoltes à l'étranger commencent à arriver au département de l'agriculture et du commerce. Parmi les derniers parvenus à l'administration, il en est un qui offre un intérêt tout particulier et est relatif à l'Espagne. Il constate que la récolte en céréales, en fruits, en vins est magnifique. Il y a une telle abondance que l'on croit pouvoir exporter à l'étranger une quantité presque égale à celle qui sera nécessaire aux habitants de la Péninsule.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 22 août, soir.

M. Thiers part aujourd'hui pour St-Germain-en-Laye, où il va, à ce que l'on pense séjourner quinze jours ou trois semaines. Il doit descendre à l'hôtel du pavillon d'Henri IV. On assure qu'il ne retournera pas à Dieppe et que la raison qui lui a fait quitter cette ville c'est que l'air de la mer est trop vif pour ses poumons, étant donné le catarrhe dont il est atteint.

Le conseil municipal de Saint-Etienne a repoussé par 26 voix contre 4, la demande d'ouverture de crédit présenté par le préfet, M. Scipion Dancieux, pour faire face aux frais de réception du Maréchal de Mac-Mahon. De plus, deux conseillers municipaux absents lors de ce vote, ont fait savoir qu'ils auraient voté avec la majorité.

Le préfet est parti pour Paris. Le *Pays*, relatant ce fait, dit : « Il n'y a qu'une chose à répondre au conseil municipal de St-Etienne : c'est de le renvoyer et de mettre à sa place une commission municipale. »

La *Correspondance Havas* assure que, contrairement aux bruits qui ont circulé hier, le gouvernement ne paraît pas avoir pris de décision nouvelle en ce qui touche la date des élections générales législatives.

Le choix des candidats officiels est en très grande partie arrêté. Les préfets les ont déjà fait connaître dans un certain nombre de départements. Dans les autres, ces fonctionnaires sont laissés juges de l'opportunité du moment où ils devront les porter à la connaissance des électeurs.

On assure que le départ du Maréchal Président pour le département de la Loire est fixé au 1^{er} septembre.

On croit que M. Gambetta prononcera un grand discours politique à Marseille.

Il nous revient de bonne source que, tout en continuant de laisser dire et de laisser croire que les élections générales auront lieu le 14 octobre, le gouvernement a fixé, dans ses résolutions, la date réelle du dimanche 25 septembre.

(France).

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DES FOURRAGES

Le 14 septembre 1877, il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à exécuter par voie d'entreprise pendant l'année 1877-1878. Le service s'applique aux fournitures à faire dans l'arrondissement ci-après, savoir :

Corps d'armée.	Départements.	Arrondissement de fournitures.	Effectifs qui ont été affectés aux marchés.	Dates des Adjudications.
17 ^e	Lot et Garonne.	Les deux départements (chef-lieu d'Agen).	500 f.	14 Septbr.

NOTA. — Les adjudications auront lieu dans la place désignée comme chef-lieu de l'arrondissement de fournitures.

Le public pourra prendre connaissance, à l'Intendance du corps d'armée, dans les bureaux de la préfecture et dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, au chef-lieu de chaque département ou d'arrondissement de fournitures, de l'instruction, du cahier des charges, de l'état des places et gîtes dont se compose chaque arrondissement de fournitures, et de la formule de marché.

Les personnes qui voudront concourir aux adjudications devront déposer, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire du chef-lieu de

département ou d'arrondissement où se réunira chaque commission, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leur nom, leurs prénoms, leur domicile et leur qualité. Le dépôt de cette déclaration devra être fait douze jours francs avant la date fixée pour l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

Après le délai sus-indiqué, aucune déclaration n'est plus reçue, et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations est définitivement close.

La Commission délibère sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires au jour fixé par le président. Peuvent prendre part à l'adjudication, mais seulement après décision favorable de la Commission qui statue souverainement en séance d'adjudication, toutes les personnes qui n'ayant pas été exclues localement, justifient de leur admission dans un autre arrondissement de fournitures.

Nota. — Les arrondissements de fournitures pour lesquels il n'aurait pu être traité seront remis en adjudication deux semaines après les dates indiquées ci-dessus, et jour pour jour : ainsi les adjudications infructueuses du vendredi, 14 septembre, seraient recommencées le vendredi, 28 septembre.

Cahors, le 22 août 1877.

Le Sous-Intendant militaire, A. BEULLARD.

Bourse de Paris.

Cours du 23 Août.

Rente 3 p. %	71.20
— 4 1/2 p. %	103.00
— 5 p. %	106.50

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 22 août	CLOTURE précédente
Banque de France	3.060	3.060
Crédit foncier	710	710
Orléans-Actions	1.070	1.070
Orléans-Obligations	328	329
Suez	703 75	707 50
Italien 5 %	70 15	70

LE TOUR DU MONDE, *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 868^e livraison. (25 juillet 1877). — Texte : A travers l'Afrique, de Zanzibar à Benguela, par M. le commandant Verney-Lovett Cameron. Texte et dessins inédits. — Douze dessins de D. Maillart, A. de Bar Rixens et Th. Weber.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 247^e livraison (25 août 1877). — Texte : Le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — L'héritier de Fairydale Manor, par J. Levoisin. — Montluc le Rouge, par Alfred Assollant. — A travers la France : Château de Chenonceaux, par A. Saint-Paul.

Dessins : A. Marie, Sahib et H. Clerget.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Après plusieurs petites pièces choisies, récitées par les élèves, après plusieurs morceaux exécutés avec entrain par la nombreuse fanfare de l'établissement, M. André prit la parole. L'auteur de *Nos Maîtres* pouvait parler en maître ; on s'y attendait, l'espoir ne fut pas déçu. Merci à M. André ! Ses travaux, sa longue expérience de l'enseignement dans l'université, donnent grand poids à sa parole, et, en ces matières, son appréciation mérite l'attention de quiconque veut savoir avant de parler. Nous espérons qu'on pourra lire ce beau discours. On verra comment l'Inspecteur d'Académie comprend, c'est-à-dire comment il faut comprendre l'instruction et l'éducation, on verra ce que l'officier de l'Université pense de l'enseignement donné par les Frères.

Ce serait être ingrat que d'oublier un témoignage particulier accordé à notre école par M. Porteu, ancien préfet du Lot. Il avait visité l'établissement au mois de mai ; quoique étranger maintenant au département, il a bien voulu offrir aux élèves un magnifique prix d'honneur, et au frère Idilonien une médaille d'argent, grand module, commémorative de sa visite au pensionnat primaire de Puy-l'Evêque.

De tels faits et de telles approbations parlent assez haut. Les bons Frères ne nous pardonneraient pas de faire encore ici leur éloge : ils savent et pratiquent mieux que personne qu'après avoir dépensé leur vie pour faire le bien et pour le bien faire, la modestie au milieu des succès est un nouveau succès plus grand que tous les autres, car celui-là attend et recevra de Dieu sa récompense.

X.

Lundi soir, un terrible orage a éclaté sur Bordeaux. Le *Journal de Bordeaux*, qui en rend compte, dit : « Au dernier moment, nous apprenons une fatale nouvelle, que nous donnons, d'ailleurs, sous les réserves les plus expresses, Une vingtaine de personnes, paraît-il, auraient péri dans le bassin d'Arcachon, surprises qu'elles ont été par l'ouragan de la soirée d'hier. »

Parmi les victimes se trouverait le fils d'une des Maisons les plus importantes de notre place.

Nous désirons bien sincèrement que ce bruit funeste soit démenti. »

Dans la séance de la *Société Archéologique de Bordeaux*, du 13 juillet 1877, M. Dizot a annoncé la découverte à Longueville (Lot-et-Garonne) d'un lot de monnaies romaines à l'effigie de Tetricus, et M. Courau, la découverte de trois rangées de tombeau à auge, au cimetière d'Argenton (même département).

Pour la chronique locale, A. Layton.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

23 août 1877. (40)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

IX

LA MAISON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

— Dans quelques secondes.
— Et je n'ai plus qu'à me retirer ?
— J'allais vous en prier.
Octave s'inclina.
— Soit ! dit-il avec effort ; la place est prise. Je n'aurai pas le mauvais goût d'insister, mais permettez-moi au moins d'espérer.
— Quoi donc fit la jeune femme.
— Qui sait ? rien n'est éternel ici-bas, et le bonheur que l'on demandait à un premier amour, c'est souvent le second qui le donne.
La jeune femme fit une moue dédaigneuse, et elle allait répondre quand un timbre sonore retentit dans la cour de l'hôtel.

Elle tressaillit et se leva à son tour.
— Au revoir, madame, dit Octave.
— Adieu, monsieur, répondit la jeune femme.

Et comme elle se retirait vivement, la porte s'ouvrit, et une voix annonça le docteur Franck.

Les deux jeunes gens se rencontrèrent sur le seuil, échangèrent une poignée de mains rapide, et, pendant qu'Octave s'éloignait, Franck s'adossa auprès de la cheminée et attendit.

Ce ne fut pas long.
Dix minutes, en effet, s'étaient à peine écoulées depuis le départ de la jeune femme, que la porte par laquelle elle était sortie s'ouvrit de nouveau, et qu'un homme parut sur le seuil.

Il suffit d'un regard de Franck pour reconnaître dans celui qui venait à lui son mystérieux visiteur de la maison de la Bièvre ; il marcha vivement à sa rencontre et lui prit les mains.

— C'est donc vous, monsieur, lui dit-il, qui m'avez donné rendez-vous ce matin ?
— Ne comptiez-vous pas me revoir ? répondit le jeune homme avec un doux sourire.

— Je l'espérais du moins ; car je ne vous cacherais pas que vous m'avez inspiré une très réelle sympathie.
— Croyez qu'elle est partagée ; seulement le plaisir de vous voir et de renouer

connaissance n'était pas le motif qui m'a fait vous écrire.

— Qu'y a-t-il donc ?
— Un service à vous rendre.
— A moi ?
— Des objets que je désire vous restituer.

— Que voulez-vous dire ?
Un nuage passa sur le front du jeune Monténégrin ; il alla lui-même s'accouder à la cheminée et oublia un moment son regard sur le front de son interlocuteur.

— Monsieur Franck, dit-il alors d'une voix émue, ce que je veux vous dire remonte déjà à quelques années, et les objets que j'ai à vous remettre ont été laissés dans un hôtel de la rue Saint-Jacques, par un visiteur qui n'y passa qu'une nuit, et qui depuis n'a plus reparu.

Franck frissonna et se prit à considérer le Monténégrin avec une attention fiévreuse et inquiète.

— Un hôtel de la rue St-Jacques 1 balbutia-t-il, il y a quinze ans, n'est-ce pas ?

— C'est cela même.
— Et cet hôtel était tenu par un homme du nom d'André ?
— Précisément.

— Mais cet homme a disparu !
— Je l'ai retrouvé.
— Et ces objets ?
— Il les a conservés.
Franck joignit les mains.

— O mon père ! s'écria-t-il.
Puis se tournant vers le jeune homme :

— Parlez, parlez, monsieur, ajouta-t-il, car vous ne sauriez croire à quel point ce que vous me dites m'intéresse. Je veux voir cette homme ; je veux l'interroger. Oh ! je l'ai cherché longtemps ! où est-il ?

— Je l'attends.
— Et il va venir ?
— Ecoutez !

Depuis quelques secondes un bruit singulier venait de s'élever dans l'escalier de l'hôtel ; une sorte d'altercation s'était engagée près de la porte du salon et Franck et son interlocuteur écoutaient avidement.

Enfin la porte du salon s'ouvrit et un homme entra.

C'était Lopès.
Il était pâle ; lui d'ordinaire si calme, il paraissait fort agité, et sans prendre garde à la présence de Franck, il marcha vivement vers le jeune Monténégrin.

— Pardon ! monsieur, lui dit-il à voix rapide, si je me permets de forcer ainsi votre porte : mais quand je vous aurai dit le motif de ma visite, vous comprendrez que je n'avais pas le choix des moyens.

— Que se passe-t-il, demanda le jeune homme qui, malgré lui, se sentit envahir par une mystérieuse terreur.
— Vous attendez quelqu'un ? pour-

suivit Lopès.

— Sans doute.

— Un vieillard qui habite la cité Dorée ?

— Qui vous l'a dit ?
— Je le sais.
— Enfin...

— Ce vieillard ne viendra pas.
— Mais c'est impossible ?
— Il ne viendra pas, vous dis-je, car cette nuit même il a été assassiné !

— Lui !
— Je l'ai vu.

— Mon père ! mon père assassiné !
Et une pâleur mortelle se répandit sur ses traits : il porta ses deux mains sur son cœur, poussa un faible cri, et, jetant enfin un regard désespéré à Franck il lui tendit la main et s'affaissa sur lui-même.

Franck fut aussitôt auprès de lui, et en sa qualité de médecin, il se hâta d'ouvrir son habit qui gênait sa respiration, et déchira même la batiste qui recouvrait sa poitrine.

Mais à peine ce soin fut-il accompli, que le jeune docteur fit un mouvement de surprise, et se retourna vivement vers Lopès.

C'était une femme !
Cependant Lopès était resté debout, il sourit à Franck, étourdi de cette découverte.

(A suivre).

A Vendre ou à Louer

UNE
MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.
S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, Md de meubles ; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré
paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :
Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

M^{ME} MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes, lingères**, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

DEUXIÈME ÉDITION.

Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorisée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 6 FRANCS

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

TABLEAU DES DISTANCES

jouvement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successeur de M^{me} veuve ANDRAL

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 —	40 —
300 —	45 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *L'ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AÎNÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1^{er} Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Poy-l'Évêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

AULUS (CARIE)

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73, Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.
Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. **Vices du sang.** — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales, Station de Saint-Girons, Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50. Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

SULFURÉES, SODIQUES ET CALCIQUES
EAUX-BONNES
B.-Pyrénées. — Saison 15 Mai - 15 Octobre.
Rhum, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
Uniques contre la Phthisie pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

MALADIES DE LA PEAU
Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc.
POMMADE SOUVERAINE
de CARRE, Pharmacien à Bergerac et Tours
Exiger MARQUE DÉPOSÉE et incrustée dans LE POT.
Attestations favorables de M^m. Les Docteurs Nombres CERTIFICATS de Guérison.
Prix du Pot : 2 f. 50 Par poste : 3 f. 50
A Cahors, chez M. Vinel et tous pharm.

TOPIQUE DULAC
Guérison radicale des cors aux pieds
Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors
S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC
Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées
Prix : 1 fr. 25
Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE
dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table
Dose pour 2 barriques 1 fr. 25
Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

GUERRE
AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies



C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON
FLEURISTE
Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.